

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON ET CH. PIOT.

—
3^e SÉRIE. — TOME I.

v. 13-14
1857-58



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1857

UN DERNIER MOT

SUR

LA MÉDAILLE GAULOISE INÉDITE,

DÉCRITE ET GRAVÉE

DANS LA 2^e LIVRAISON DU TOME I DE LA 3^e SÉRIE DE CETTE REVUE.

A M. MOREAU, de Saintes, bibliothécaire de cette ville, inspecteur des monuments historiques, membre de plusieurs sociétés savantes, etc.

MONSIEUR ET TRÈS-CHEER CONFRÈRE,

J'ai reçu avec reconnaissance et lu avec intérêt, et non sans en retirer quelque fruit, les observations que vous avez bien voulu m'adresser avec tant de bienveillance au sujet de ma lettre au docte M. Lelewel, sur une médaille gauloise inédite, de bronze, récemment découverte en Aquitaine (1). (*Voy. la 2^e livraison du t. I de la 3^e série de la Revue de la numismatique belge, pl. XII.*)

(1) Dans les ruines de la *Mansio* de *Cosa* et du camp romain qui y était annexé. (Voie militaire de *Tolosa* à *Divona*, dans la table Théodosienne ou de Peutinger.)

Vous savez mieux que personne et par votre propre expérience, que ce n'est pas toujours chose facile et l'affaire d'un premier coup d'œil et d'un moment, comme me l'écrivait mon illustre maître et confrère, le tant regrettable M. Mionnet, que de déchiffrer et d'expliquer certains produits monétaires de l'antiquité et particulièrement ceux appartenant à notre numismatique gauloise, dont le petit nombre de caractères alphabétiques formant les légendes, lorsqu'il en existe, et dont les attributs typiques sont si souvent indécis et confus, difficultés qu'augmente encore, la plupart du temps, la mauvaise conservation des médailles. Je l'ai éprouvé moi-même plusieurs fois et tout récemment encore, à l'occasion de l'interprétation de celle qui a fait le sujet de ma lettre susmentionnée au savant polonais, médaille dont je n'ai qu'incomplètement décrit le type du revers, m'abstenant d'y préciser ce qui me paraissait, à un premier examen, indéterminé et douteux, et particulièrement la valeur de quelques signes alphabétiques au-dessus du quadrupède passant, sous lequel j'ai cru reconnaître un *loup*, si ce n'est une *louve*. Toutefois, je regrette de ne pas avoir observé la même réserve à l'égard de l'attribut qui remplit entièrement l'avvers de cette pièce, où j'ai cru reconnaître une *rose* (celle de *Rhoda* d'Espagne), épanouie et comme aplatie, vue de face, tandis que j'aurais dû y voir de préférence une fleur du genre astérique, l'héliotrope ou le tournesol.

Je serais disposé à reconnaître, comme complément de ce même revers, un arbre aux rameaux feuillés, devant lequel passe de droite à gauche le quadrupède dont il vient d'être fait mention, si tant est qu'il n'y soit appuyé, et entre

ses jambes quelques caractères alphabétiques romains, où il me semble remarquer assez distinctement les lettres *AVS*, les deux premières liées. Elles m'offriraient les initiales du mot *AVSci*, nom d'un peuple appartenant aux *Novempopuli Aquitani* (1), et plus tard à la troisième Aquitaine (2), lors de la division de cette province en trois départements séparés, peuple dont Ammien Marcellin a dit : « *Novempopulos Ausci commendant* (3), » et Pomponius Mela : « *Aquitanorum clarissimi sunt Ausci* (4). » Leur chef-lieu, antérieurement à la division dont nous venons de parler, fut la capitale de toute la province et devint sa métropole civile, militaire et ecclésiastique, après la ruine d'*Elusa*(5), à laquelle elle succéda dans cette dignité ; elle est désignée dans les historiens, les géographes, les itinéraires anciens, sous les noms de *Climberris*, *Cliberre*, *Climbertum*, *Auscus*, *Auscia*, *Auxia* (6). Elle reçut de l'empereur Auguste celui d'*Au-*

(1) Le territoire des *Novempopuli* était le même que celui de l'Aquitaine de Jules César, limitée par les Pyrénées, l'Océan et la Garonne, et soumise aux armes romaines par le jeune Crassus, lieutenant de ce général. Auguste étendit le domaine de l'Aquitaine jusqu'à la Loire.

(2) Ou *Novempopulania*.

(3) Lib. XV, cap. II.

(4) Lib. III, cap. I.

(5) *Elusa*, dans le moyen âge *Euze*, et plus tard *Eauze*, nom que cette ville porte aujourd'hui ; elle fut successivement la proie des *Allemani*, des Goths, des Vandales, des Sarrasins, des Vascons et des Normands. La ville actuelle est un faubourg (*burri*) de l'ancienne, qui n'est elle-même qu'un village appelé *Cieutat* (de *Civitas*), et offre une véritable mine d'antiquités à exploiter aux archéologues.

(6) Ces deux derniers noms sont ceux que cette ville reçoit dans les monnaies mérovingiennes (tiers des sols d'or).

gusta Auscorum, et dans des auteurs des bas temps, la dénomination de *Villa-Clara*.

Nous ne connaissons encore des *Ausci* que deux médailles, appartenant à la catégorie de celles dites à la croix ou à la roue : l'une a été publiée par M. le marquis de Lagoy, et l'on y remarque, au droit, une tête imberbe, profilée à gauche, et, au revers, le mot AVS, dont les caractères, inscrits entre les compartiments, sont fermés par les deux barres qui se coupent à angle droit. (Voy. *Description de quelques médailles inédites de Massilia, de Glanum, des Cœnicenses et des Ausci*. Aix, 1834.) La seconde médaille des *Ausci*, connue jusqu'à ce jour, nous a été signalée en 1845, dans le catalogue imprimé et signé A. de L....., d'une vente de médailles qui eut lieu, à cette époque, à l'*Alliance des arts*, à Paris, circonstance que j'ai déjà rappelée dans ma lettre à M. L.... C.... (*Revue de la numismatique belge*, t. V, 2^e série), en donnant la description suivante de cette pièce, en argent comme la première. Triskèle et S couché. Rev. A.AVSE, entre les pétales d'une rose grossièrement figurée, et qui, vue à l'envers, ressemble aussi à une croix ou à une roue. Peut-être faut-il lire ici AVSC, en voyant un C, où l'on a cru reconnaître un E. Alors on pourrait compléter cette légende abrégée par les mots *Augusta AVSCorum*.

Dans ma lettre à M. Lelewel, j'ai insisté sur l'analogie qui existait entre le type du revers et ma médaille gauloise, trouvée à *Cosa*, et ceux de la médaille du roi des *Sotiates*, ADIETVANVS (le même que l'*Adcantuanus* des Commentaires de César, et le CONTOVTOS (pour *Contoutus*), attribué aux *Santones*, vos compatriotes et les miens, où est

pareillement figuré un loup passant, et, dans cette dernière, circulant sous un arbre qui semble l'abriter de son ombrage, comme sur notre monnaie.

Il n'y aurait rien que de très-vraisemblable et de très-rationnel à ce que deux peuples voisins, appartenant également à l'Aquitaine-Novempopulaine (les *Ausci* et les *Sotiates*), et qui n'en firent dans la suite qu'un seul, ces derniers ayant été réunis plus tard, pour le temporel comme pour le spirituel, aux premiers, eussent pris de bonne heure et quoique encore distincts, mais si près l'un de l'autre (*), le même attribut pour les produits de leur autonomie monétaire.

On a souvent signalé, Monsieur et cher confrère, les emprunts faits au monnayage romain par celui des Gaulois, et les fréquentes imitations par ces derniers des types des deniers consulaires et de familles; mais, si un semblable emprunt avait été fait dans les circonstances que nous indiquons ici, aux deniers de la *gens Satriena*, de la part des *Sotiates* et des *Ausci*, c'eût été une louve, et non un loup, qu'ils auraient adoptée comme type monétaire, car on sait que *Publius Satrienus* avait placé sur ses deniers, la mère nourrice des deux jumeaux, fils de Rhea-Sylvia, et non leur père nourricier.

Vous voyez que je raisonne toujours dans l'hypothèse que le quadrupède figuré sur notre gauloise est le premier de ces animaux plutôt que le second, n'y pouvant apercevoir les mamelles, cependant toujours si prononcées dans

(*) Leurs territoires n'étaient séparés que par celui des *Elusates*, lorsque ceux-ci formaient une juridiction à part de celle des *Ausci*.

les nombreuses représentations que les monuments nous ont transmis de la louve romaine.

Veillez recevoir, mon cher et honoré confrère, la nouvelle assurance de mon plus sincère et affectueux dévouement.

Le baron CHAUDRUC DE CRAZANNES,
Membre correspondant de l'Institut de France, inspecteur
divisionnaire des monuments historiques, etc.
